

INVESTITURE DE LIGUE MOTOCYCLISTE RÉGIONALE  
POSTES VACANTS À POURVOIR  
MANDATURE 2020-2024

## INVESTITURE DE LIGUE

Les candidats présentés par les Ligues Régionales doivent joindre à leur candidature la présente attestation certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue, ce au plus tard le **5 novembre 2020**. À défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Je, soussigné ..... en qualité de Président, atteste que  
Mr / Mme ..... a reçu l'investiture  
de la Ligue Motocycliste Régionale de ..... pour candidater à :

- Collège Technique en qualité de Président (1 poste à pourvoir).
- Collège Quad en qualité de membre ayant des compétences dans le domaine du Quad.

- Comité de mobilité de la Sécurité Routière en qualité de Président (1 poste à pourvoir).
- Comité de l'Éducatif et de la Découverte Sportive en qualité de membre titulaire d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme à l'article L. 212-1 du Code du Sport (2 postes à pourvoir).
- Comité de Formation des Dirigeants et des Officiels en qualité de membre choisi pour leur compétence dans la formation ou la connaissance de secteurs spécifiques du sport moto.
- Comité Motos Classiques et Historiques en qualité de :
  - Représentant de la discipline Rallyes Routiers (1 poste à pourvoir)
  - Représentant de la discipline Courses sur Pistes (1 poste à pourvoir)
- Comité Environnement et Développement Durable en qualité de :
  - Président (1 poste à pourvoir)
  - Personne désignée en fonction de sa compétence dans le domaine (1 poste à pourvoir)
- Comité des Professionnels de la Moto en qualité de :
  - Représentants de sociétés commerciales organisant des compétitions (2 postes à pourvoir)
  - Représentants de sociétés commerciales organisant des loisirs motocyclistes (2 postes à pourvoir)
  - Dirigeant de sociétés commerciales en lien avec le motocyclisme (1 poste à pourvoir)
  - Professionnel représentant le GN CACEIPA (1 poste à pourvoir)

DATE

SIGNATURE

CACHET DE LA LIGUE